

leader de l'opposition officielle, et je crois pouvoir dire, au nom de tous les honorables sénateurs, que nous nous enorgueillissons de son apport aux travaux du Sénat.

**Des voix:** Bravo!

**L'honorable M. Grosart:** Je félicite également les leaders suppléants des deux côtés de la Chambre, qui concourent par leur travail à la marche régulière des travaux du Sénat, mais ne reçoivent pas toujours la gratitude qui leur est due pour leurs longues heures de travail et l'orientation qu'ils savent nous donner à tous ici dans l'exercice de nos fonctions.

Permettez-moi de féliciter également les comotionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Peut-être n'est-il pas flatteur de leur dire que leurs discours, pour proposer et appuyer la motion sur l'Adresse en réponse au discours du trône, me semblaient plus substantiels que le discours du trône lui-même, mais c'est un compliment de ma part. Je pense que le second motionnaire a su démontrer avec éloquence la patience admirable avec laquelle les Canadiens de l'Ouest, et tous les Canadiens j'imagine, s'efforcent de supporter les injustices de la pseudo-société juste.

Le premier motionnaire, dans un discours qui a embrassé tous les sujets abordés dans le discours du trône à un certain moment a parlé en particulier de nos obligations internationales pour l'aide au développement.

S'il me le permet, je voudrais citer ses paroles, car la plupart de mes remarques d'aujourd'hui porteront sur ce sujet. Le sénateur Desruisseaux a déclaré:

Nous sentons bien qu'il y a une responsabilité spéciale de notre gouvernement canadien, et qu'il faudra répondre à ce message en évaluant bien les besoins étrangers contre les difficultés que l'on retrouve ici au Canada.

La situation financière de tous les gouvernements du Canada, surtout ceux des provinces et des municipalités; l'effarante augmentation des déficits et des dettes; les exigences déjà en retard de telles massives mises de côté pour prendre soin de certaines mesures contre la pollution, par exemple; le nombre de régions sous-développées au Canada; et le fait que le Canada doit encore affronter efficacement ses 4 millions de Canadiens pauvres— toutes ces considérations pourraient placer certaines limites pratiques à la réaction que désirerait créer notre gouvernement.

Je vous ferai tout d'abord observer que pareille énumération des problèmes du

Canada est assez inusitée au début d'une session. Je n'en connais pas l'intention, mais il est étrange que le discours du trône, ceux qu'on a prononcés au cours du présent débat et d'autres que nous avons entendus semblent tellement insister sur les difficultés qu'éprouve le Canada. Le sénateur Phillips (Rigaud) a dit, il y a un instant, que nous devrions avoir honte de nous trouver encore aux prises avec ces problèmes lorsque nous sommes dotés de si grandes ressources. Toutefois, peut-être est-il bon que le gouvernement ait pensé et ait fait penser aux Canadiens en général de s'arrêter sur l'idée que nous avons encore des problèmes, que le gouvernement actuel ne les a pas tous résolus et qu'il n'a pas implanté la société juste mais qu'il est disposé à faire plus maintenant qu'au cours des cinq dernières années.

En deuxième lieu, à propos de l'extrait que j'ai cité du discours du sénateur Desruisseaux, je dirai qu'il se trompe beaucoup en disant que tous ces problèmes au Canada pourraient diminuer l'intérêt du gouvernement canadien pour ce qu'il a appelé les besoins des pays étrangers. Je suis certain qu'il voulait parler des besoins des pays émergents.

Honorables sénateurs, il serait tragique que le Canada réagisse ainsi. Bien entendu, il est vrai que charité bien ordonnée commence par soi-même, mais, comme vous le savez, on a fait un relevé complet des besoins des pays en voie de développement et de ce que les pays développés devraient faire pour instaurer une sorte d'égalité dans le monde. Je veux parler, bien entendu, de *Partners in Development*, le rapport de la Commission de développement international, présidée par notre ancien premier ministre, Lester B. Pearson. Dans ce rapport, il répond, je pense, à la question posée par le sénateur Desruisseaux lorsqu'il dit:

La lutte contre la pauvreté et la misère commence chez soi, mais elle ne doit pas finir là.

Je vois le danger que revêt la proposition contenue dans cette citation, soit que, pendant un certain temps, nous, au Canada, devrions être prêts à interrompre la lutte contre la pauvreté ici, ou peut-être, sinon l'interrompre, du moins la restreindre, parce que, malheureusement, c'est une tendance qui a cours partout dans le monde.

Il semble presque inconcevable, en face des problèmes qui se posent à cent pays, que le montant global de l'aide au développement international ait baissé au cours de l'an passé. Je suis heureux de dire que cela ne s'applique